



SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DU BAS-RICHELIEU

CONTENU DE CE NUMÉRO:

- **COMMANDE AGENDA 2025-2026**
- **INCENDIE À L'ESBG**
- **CAPSULE NOUVELLE ENTENTE**

INCENDIE À L'ÉCOLE SECONDAIRE BERNARD-GARIÉPY

Nous tenons à souligner, encore une fois, notre solidarité envers tout le personnel et les élèves touchés par le triste événement vécu à l'école secondaire Bernard-Gariépy. Sachez que nos pensées vous accompagnent.

AGENDA 2025-2026

Vous avez reçu, plus tôt cette semaine, un courriel vous permettant de commander votre agenda 2025-2026. Si ça n'est pas déjà fait, vous pouvez également le commander en cliquant [ICI](#), et ce jusqu'au 28 février 2025.



Capsule nouvelle entente

DÉPASSEMENT COURS ET LEÇONS

FP ET FGA (EDA)

11-10.04 G) al. 2

13-10.07 D)

Ces clauses visent les enseignantes et enseignants à temps plein.

Lorsqu'une enseignante ou un enseignant à 100% dépasse les 800 heures (EDA) ou les 720 heures (FP) de tâche éducative, elle ou il obtient une compensation de 1/1000 de son traitement rehaussé de 33%.

Le versement est effectué lors du dernier traitement de l'année scolaire.

BON WEEK-END!

PRÉSIDENTE

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DU BAS-RICHELIEU